



**COLLÈGES  
BOIS-DE-BOULOGNE  
et LIONEL GROULX**



**DGEC**  
(service des programmes)

Les interventions  
pédagogiques  
correctives en  
français écrit au  
niveau collégial



**GEORGES BEAULIEU  
CELINE FITTES  
FRANCE HEBERT  
CELINE MAHEU  
MICHEL PAQUIN**



**RIEFEC**

715111  
V.1

715111

**TOME 1**

# TOME 1



3000007151115

TOME 1: INVENTAIRE

# **TABLE DES MATIÈRES**

## **TOME 1**

	<u>Pages</u>
<u>1.0 - PRESENTATION DE LA RECHERCHE . . . . .</u>	1
1.1 - La présentation générale . . . . .	2
1.2 - Les objectifs généraux et spécifiques . . . . .	5
1.3 - La méthodologie de la recherche . . . . .	10
1.4 - Le déroulement de la recherche . . . . .	28
<u>2.0 - L'INVENTAIRE . . . . .</u>	31
2.1 - Introduction . . . . .	32
2.2 - Les résultats globaux . . . . .	33
2.2.1 - Les formules pédagogiques adoptées au niveau collégial pour l'amélioration du français écrit . . . . .	33
2.2.2 - Le cours de français 911 . . . . .	34
2.2.3 - Le cours de français 902 . . . . .	44
2.2.4 - Le cours de français 402 . . . . .	46

	<u>Pages</u>
2.2.5 - Les autres formules . . . . .	48
2.2.6 - Le tableau-synthèse . . . . .	49
2.2.7 - Les documents d'appoint . . . . .	51
2.2.8 - Conclusion . . . . .	51
2.3 - Annexes . . . . .	54
2.3.1 - Liste alphabétique des collèges qui ont répondu au questionnaire . . . . .	54
2.3.2 - Identification des démarches normatives . . . . .	55
2.3.3 - Questionnaire utilisé pour l'enquête . . . . .	66

## **TOME 2**

<u>3.0 - LES MONOGRAPHIES DES EXPERIENCES PLUS STRUCTUREES . . . . .</u>	1
3.1 - La présentation générale des monographies . . . . .	2
3.2 - Le collège André-Grasset . . . . .	4
3.3 - Le collège Bois-de-Boulogne . . . . .	10
3.4 - Le collège de Maisonneuve . . . . .	172
3.5 - Le collège Lionel-Groulx . . . . .	181
3.6 - Le collège de l'Outaouais . . . . .	217
3.7 - Le collège de Sainte-Foy . . . . .	237
3.8 - Le collège de Valleyfield . . . . .	248
3.9 - Conclusion aux monographies . . . . .	267

# TOME 3

<u>4.0 - ANALYSE CRITIQUE DES DIVERSES EXPERIENCES OU AMORCE D'UNE REFLEXION SUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS ECRIT AU COLLEGIAL . . . . .</u>	1
4.1 - La théorie de la communication . . . . .	3
4.2 - De la théorie de la communication à la pratique de l'enseignement du français écrit . . . . .	8
4.3 - Vers la construction de patterns d'enseignement du français écrit . . . . .	12
4.4 - Deux orientations: la pédagogie corrective et la pédagogie de perfectionnement . . . . .	15
4.5 - Des patterns pédagogiques propres au niveau collégial . . . . .	23
4.6 - Conclusion . . . . .	26
4.7 - Appendice: Notes de recherche sur des interventions pédagogiques relatives aux composantes de la communication . . . . .	28
<u>5.0 - RECOMMANDATIONS DU GROUPE RIEFEC . . . . .</u>	69
5.1 - L'état de la question . . . . .	70
5.2 - Les recommandations . . . . .	73
5.2.1 - Une politique de la langue au collège . . . . .	73
5.2.2 - L'instauration d'une pédagogie corrective . . . . .	76
5.2.3 - La recherche et l'expérimentation . . . . .	79

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier ici Madame Marie Arab, professeur au collège Bois-de-Boulogne, qui a bien voulu relire le texte final.

Nous remercions également le personnel du collège qui a facilité le travail des chercheurs et nous tenons à souligner l'excellente collaboration de Madame Ginette Szabo qui a assuré la dactylographie du rapport.

Cette recherche a été rendue possible grâce à une subvention de la Direction générale de l'enseignement collégial (programme de subvention à l'innovation pédagogique).

L'équipe RIEFEC

1

# PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

## 1.1 - PRESENTATION GENERALE DU PROJET

### 1.1.1 - HISTORIQUE DU PROJET

Les discussions qui ont entouré les travaux de la coordination provinciale depuis près de cinq ans et qui ont mené à la formulation de séquences de cours n'ont pas manqué de raviver au département de français du collège Bois-de-Boulogne la question litigieuse de l'opportunité d'un enseignement du français normatif au collégial. Dans ce contexte, le département inscrivait en 1975 à son programme de cours obligatoires un cours normatif de français. En même temps, le département se fixait comme objectif d'évaluer ce cours à la lumière d'expériences analogues. Le chef du département proposa alors au responsable de la D.G.E.C. devant la coordination provinciale, monsieur Claude Therrien, de faire un inventaire et une analyse des diverses formules de français correctif exploitées

dans le réseau et d'évaluer l'expérience de Bois-de-Boulogne en regard d'expériences similaires (en particulier à Lionel-Groulx et à Sainte-Foy: voir la lettre adressée à monsieur Therrien, le 25 juin 1975). Après une entrevue à Québec avec messieurs Therrien et Broudehoux au début de juillet, il fut convenu que la D.G.E.C. subventionnerait les trois collèges pour l'équivalent de la tâche d'un professeur, plus les frais de recherche habituels. Bois-de-Boulogne avait la responsabilité de la recherche et devait décharger un professeur de la moitié de sa tâche, le reste étant réparti entre Lionel-Groulx et Sainte-Foy. Or, la subvention reçue en septembre (cf. lettre de monsieur Broudehoux) s'élevait à \$15,000. Comme le salaire moyen à Bois-de-Boulogne oscille autour de \$13,000, nous dûmes couper les dépenses. C'est ainsi que le responsable du projet dut renoncer à la participation du représentant de Sainte-Foy (dont nous possédons cependant un rapport d'expérience fort élaboré).

#### 1.1.2 - L'EQUIPE

Le responsable du projet, monsieur Georges Beaulieu, a formé une équipe de recherche, pour remplir les tâches suivantes:

a) Contenu de la recherche:

Michel Paquin et Céline Fittes, professeurs à Bois-de-Boulogne, France Hébert, professeur à Lionel-Groulx.

b) Méthodologie de la recherche:

Céline Maheu, sociologue.

c) Administration et animation:

Georges Beaulieu, chef du département de français de Bois-de-Boulogne.

1.1.3 - LE CHAMP DE LA RECHERCHE

Les diverses formules d'apprentissage du français écrit délimitaient le champ de la recherche du groupe RIEFEC. Ce sujet était au départ à la fois connu et vague. Plusieurs collègues affirmaient avoir tenté de remédier aux carences des étudiants en français écrit ou se proposaient de mettre sur pied une quelconque formule de récupération. On avançait même des projets de cours autodidactique, de centre de dépannage, de politique de la langue au collège. On admettait également que certains cours de linguistique ou d'essai avaient pris une tournure plus ou moins normative. C'est donc toutes ces formes d'apprentissage du français écrit que nous nous proposons d'inventorier, de classer et de décrire. Nous pensions qu'une description systématique de ces formules favoriserait une réflexion critique sur la pédagogie du français écrit au collégial.

Nous avons cependant vite constaté que le champ de la recherche dépassait les possibilités de l'outil d'enquête que constitue le questionnaire de sondage. Nous avons donc limité notre enquête à l'étude des différentes formules et/ou cours existant au collégial pour remédier aux

lacunes des étudiants en français écrit.

## 1.2 - LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES DE LA RECHERCHE

### 1.2.1 - LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA RECHERCHE: INVENTAIRE ET CLASSEMENT

Pour déterminer le cadre général de la recherche, nous ne nous sommes pas inspirés de tous les objectifs du projet tel que présenté par Georges Beaulieu à Claude Therrien, mais de ceux jugés prioritaires par la D.G.E.C. Dans sa lettre du 9 juillet 1975, confirmant l'acceptation du projet, monsieur Jean-Paul Broudehous soulignait, en effet, que les objectifs privilégiés de la recherche devaient être ceux qui se rapportaient "aux inventaires et à leur exploitation" ainsi qu'à "l'expérimentation de formules de cours correctifs dans différents cégeps".

Après une réflexion critique sur ces objectifs et sur leur relation avec le projet initial, nous avons déterminé deux objectifs généraux qui cernent à la fois le contenu et l'orientation de la recherche:

- a) Faire l'inventaire des différentes formules et/ou cours existant au niveau collégial pour remédier aux carences des étudiants en français écrit.

- b) Faire le classement des documents d'appoint provenant des différents cégeps, pour fin de diffusion.

### 1.2.2 - LES OBJECTIFS SPECIFIQUES ET L'ORIENTATION DE LA RECHERCHE

Il nous sembla alors important de définir la notion d'inventaire, de cerner le but du classement et l'orientation de la recherche. A cette fin, nous avons travaillé à la formulation d'objectifs spécifiques.

#### A) Les objectifs spécifiques relatifs au premier objectif général et l'orientation de la recherche

La notion d'inventaire a été cernée à partir d'objectifs de trois ordres. La première catégorie regroupe tout ce qui relève du recensement et de la description des différentes formules choisies par les cégeps. Nous voulons ainsi:

1. Recenser les différentes formules et/ou cours existant au niveau collégial pour remédier aux carences des étudiants en français écrit.
2. Décrire la structure de ces différents cours, soit:
  - a) Décrire la méthodologie de ces différents cours;
  - b) Décrire le contenu de ces différents cours;
  - c) Décrire les conditions matérielles d'implantation de ces différents cours.

Ces objectifs donnent à la recherche une tangente nettement descriptive. Nous ne voulons pas chercher les facteurs explicatifs des carences des étudiants en français écrit, mais simplement rendre compte des tentatives des différents cégeps pour remédier à ces lacunes.

La deuxième catégorie d'objectifs cherchait à identifier les raisons qui ont déterminé soit l'implantation des différentes formules soit le refus de mettre sur pied ce genre de formule. Or, il s'est avéré difficile, pour des raisons méthodologiques, de cerner ces raisons. On décida plutôt de sonder le point de vue des professeurs de français quant à certaines opinions répandues concernant l'enseignement du français normatif au collégial. L'objectif devient donc:

3. Rendre compte de l'opinion de l'ensemble des informateurs sur le problème du français écrit.

La dernière catégorie concerne l'expérimentation des différentes formules de cours correctifs. Ces expérimentations se font déjà dans plusieurs cégeps. Il s'agissait donc pour nous de les identifier et de décrire les expériences les plus structurées.

Notre description se fera à partir d'une grille de paramètres communs aux différentes formules et à partir de l'analyse que les collèges voudront bien faire de leurs cours. C'est donc là aussi, une démarche descriptive: nous ne voulons pas imposer des critères arbitraires d'analyse et nous présenter comme juges, mais plutôt proposer un cadre de

référence à l'intérieur duquel les expériences deviennent comparables.

Voici ces objectifs:

4. Construire une grille de paramètres communs aux formules les plus structurées parmi ces différents types d'apprentissage;
5. Décrire les expériences les plus structurées de ces différents types d'apprentissage;
6. Signaler les résultats de la réflexion des professeurs impliqués dans ces expériences.

B) Les objectifs spécifiques relatifs au deuxième objectif général et la relation avec le projet RIEFEC II (1976-1977)

Restait le problème d'exploitation de ces formules. Il nous sembla évident que l'inventaire en lui-même pourrait facilement servir aux cégeps qui donnent ou donneront un cours de français normatif. Nous voulions cependant faciliter cette exploitation. C'est pourquoi, il nous parut important d'identifier et de diffuser le matériel didactique de tout ordre, de même que les différents textes théoriques pertinents à ces expériences. Ceci afin de permettre une large circulation et un échange incessant de ces documents<sup>1</sup>. Nous avons donc détaillé ainsi le

---

<sup>1</sup> La recherche que l'équipe RIEFEC se propose de poursuivre en 1976-1977 consistera à décrire les principales erreurs en français écrit d'après leur contexte et à expérimenter un matériel didactique correctif approprié.

deuxième objectif général:

1. Classer les différents types de matériel didactique écrit;
2. Classer les différents types de matériel didactique audiovisuel;
3. Classer les différents types de textes théoriques se rapportant à cet enseignement;
4. Diffuser ce classement sous la forme d'un index indiquant la nature et la provenance de ces documents.

### 1.2.3 - CONCLUSION

Les objectifs généraux et spécifiques tracent une orientation nettement descriptive à cette démarche, mais ils permettent aussi une prise de conscience plus juste des solutions envisagées par les professeurs pour résoudre le problème de l'enseignement du français normatif au collégial. On comprendra donc que notre propos s'en tient aux faits et qu'il ne préjuge ni du niveau pédagogique adéquat à ce type d'enseignement ni de positions idéologiques relevant d'une analyse sociologique ou politique.

## 1.3 - LA METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

### 1.3.1 - INTRODUCTION

La méthodologie de la recherche s'élabora en regard des deux principaux centres d'intérêt de l'équipe: l'inventaire provincial des diverses formules d'enseignement du français normatif et la description des expériences pédagogiques stimulantes pour l'enseignement du français normatif.

L'inventaire provincial souleva le problème du choix et de la préparation de l'instrument de cueillette des données, celui de la description des expériences pédagogiques plus élaborées, ainsi que le problème du choix et de la préparation du guide d'entretien pour les entrevues avec les professeurs impliqués dans ces recherches pédagogiques.

### 1.3.2 - LA METHODOLOGIE UTILISEE POUR L'INVENTAIRE DES FORMULES NORMATIVES

#### A) La population visée et les dimensions de l'inventaire

L'équipe RIEFEC voulait dresser un inventaire exhaustif de toutes les formules d'enseignement normatif mises sur pied par les collèges publics et privés de la province. Cette orientation détermina la population visée par cette recherche: l'ensemble des cégeps de langue française du réseau collégial.

Quant aux dimensions de cet inventaire, nous les voulions les plus larges possible. Notre première intention était de décrire, à plusieurs niveaux (objectifs, méthodologie, contenu, etc.), toutes les formules d'enseignement normatif du français. Cependant les nombreux problèmes méthodologiques soulevés par cette orientation nous obligèrent à opter pour des dimensions plus modestes et plus réalistes. Dans la mesure du possible, nous allions identifier le plus grand nombre d'expériences tentées dans le réseau collégial, mais nous limiterions la description aux seules formules exploitées dans le cadre d'un cours. C'est cette orientation qui allait dominer le choix et la préparation de l'instrument de cueillette de données: le questionnaire.

B) L'instrument choisi pour la cueillette des informations:  
le questionnaire

a) Les raisons du choix:

Le désir du groupe d'identifier le plus grand nombre d'expériences mises sur pied pour remédier aux carences des étudiants en français écrit nous porta à écarter toute méthodologie basée sur l'échantillonnage. Ce principe conjugué à la complexité de l'objet d'enquête et aux limites de temps et de budget de l'équipe imposèrent le questionnaire comme instrument de cueillette des données.

b) Les informateurs:

Il nous sembla inutile d'adresser des demandes de renseignements à tous les professeurs de français de chacun des collèges du réseau collégial. Les informations seraient à peu de choses près assez semblables et

la masse de données soulèverait des problèmes méthodologiques qui compromettraient le respect de notre échéancier. Une personne informée des réalisations du département de français d'un collège nous livrerait, tout aussi bien, les informations recherchées.

Au double titre de professeur et de personne qui, de par sa fonction, possède une bonne somme de renseignements sur les diverses activités départementales, le chef de département s'imposait comme l'informateur-clé. L'équipe décida donc de demander au chef de département de répondre lui-même au questionnaire.

Le questionnaire fut envoyé à chaque collège de la province accompagné d'une lettre d'introduction qui rappelait les objectifs de la recherche et son intérêt pour le milieu collégial.

c) Le type d'information recherchée:

Le questionnaire visait à obtenir des informations sur:

- La séquence de cours de français en vigueur dans chaque collège;
- Les différentes formules utilisées pour favoriser l'amélioration du français écrit;
- L'organisation, le contenu, la méthodologie et le matériel didactique du cours de français écrit normatif lorsqu'un tel cours est offert de même que la politique d'évaluation de ce cours;

- Les opinions des informateurs sur l'enseignement du français écrit normatif.

d) L'élaboration du questionnaire:

On peut identifier quatre phases importantes dans l'élaboration du questionnaire:

1. L'inventaire des thèmes propres au champ de la recherche

La première phase a été consacrée à l'identification et à l'analyse des principaux éléments qui constituaient le champ de la recherche de l'équipe RIEFEC. Plusieurs sessions de travail furent consacrées à établir les points d'information pertinents à chacun des thèmes sur lesquels il semblait important d'enquêter.

2. La forme du questionnaire

Durant la deuxième étape, l'équipe identifia les données jugées essentielles et rejeta tout ce qui relevait de l'accessoire. Cette simplification donna la forme qui demandait le moins de temps à l'informateur et qui permettait de communiquer les renseignements avec le maximum de précision et d'uniformité.

3. L'examen critique

Le questionnaire achevé fut présenté à un conseiller pédagogique du collège Bois-de-Boulogne, madame Renée Dandurand, qui fit quelques observations critiques sur la formulation et la présentation des questions.

Son intervention donna lieu à quelques modifications au niveau de la présentation technique et du contenu du questionnaire.

#### 4. La mise en forme et le prétest

Enfin dans une dernière étape, l'équipe effectua une révision de la formulation des questions, de leur présentation et de la cohérence de l'ensemble. Ainsi remanié, le questionnaire fut présenté aux professeurs de français de quatre cégeps: Valleyfield, Brébeuf, Vincent d'Indy et Lionel-Groulx pour subir un prétest. Cette dernière opération occasionna des retouches mineures au questionnaire original.

##### e) La présentation du questionnaire:

Le questionnaire que l'équipe RIEFEC a fait parvenir à tous les cégeps publics et privés comprend quatre sections. Celles-ci recourent exactement les quatre types d'informations suivantes:

1. L'identification de la séquence de cours de français;
2. L'identification de la formule utilisée pour favoriser l'amélioration du français écrit;
3. L'identification des diverses composantes (organisation, contenu, méthodologie, matériel didactique, politique d'évaluation) des cours de français complètement ou partiellement normatifs;
4. L'identification des opinions des informateurs sur l'enseignement du français écrit normatif.

## 1. L'identification de la séquence de cours

La première partie cherche à obtenir la description de la séquence des quatre cours de français obligatoires.

## 2. L'identification de la formule utilisée

La deuxième partie identifie l'option du collège par rapport à chacune des formules qui peuvent être utilisées au niveau collégial pour l'amélioration du français écrit. Pour ce faire, nous devons présenter à l'informateur une typologie de toutes les démarches possibles du niveau collégial pour remédier aux carences en français écrit des étudiants. A cette fin, nous avons eu recours à quatre grandes catégories:

- Le cours de français 911 qui est offert à d'autres étudiants que ceux de techniques de secrétariat;
- Le cours obligatoire de français écrit normatif;
- Le cours facultatif de français écrit normatif;
- Les autres formules à tendance normative.

La première catégorie peut recouper les trois autres. En effet, le cours de FRA 911 peut se donner comme un cours obligatoire ou comme un cours facultatif de français écrit, ou même s'intégrer à d'autres formules telle une démarche autodidactique. C'est pourquoi nous n'avons pas tenté de décrire, pour cette catégorie, toutes les formules de mise en application de ce cours. Elles sont intégrées aux autres catégories et elles pourront être facilement identifiées.

Pour la deuxième catégorie, soit le cours obligatoire de français écrit normatif, nous avons identifié quatre formules. Celles-ci reposent sur deux oppositions: d'une part, le cours peut être totalement ou partiellement axé sur une démarche normative; d'autre part, il peut s'adresser à tous les étudiants ou à une partie des étudiants. La combinaison de ces possibilités nous donne les quatre formules possibles pour cette catégorie de cours:

- Un cours commun complètement axé sur une démarche normative;
- Un cours obligatoire pour une catégorie d'étudiants et complètement axé sur une démarche normative;
- Un cours commun partiellement axé sur une démarche normative;
- Un cours obligatoire pour une catégorie d'étudiants et partiellement axé sur une démarche normative.

Quant à la troisième catégorie, soit le cours facultatif de français écrit normatif, elle comprend une seule formule qui peut s'inscrire dans trois cadres différents:

- Un cours facultatif de français écrit normatif qui remplace un cours de la séquence;
- Un cours facultatif de français écrit normatif donné en plus des cours de la séquence et qui s'inscrit dans le cadre de l'enseignement régulier;

- Un cours facultatif de français écrit normatif donné en plus des cours de la séquence et qui s'inscrit dans le cadre de l'éducation des adultes.

Enfin, la catégorie "autres formules" tente d'identifier certaines démarches normatives qui n'empruntent pas nécessairement le cadre d'un cours. Nous avons décrit cinq formules et laissé la possibilité de préciser les autres formules utilisées pour améliorer la qualité du français écrit:

- Une démarche autodidactique facultative suivie parallèlement aux cours communs obligatoires;
- Une démarche autodidactique obligatoire suivie parallèlement aux cours communs obligatoires;
- Un centre de dépannage;
- Une démarche normative échelonnée sur l'ensemble des cours de la séquence;
- Une attitude ferme en regard de la qualité du français écrit, attitude qui se traduit par des points enlevés pour les fautes d'orthographe, l'obligation pour l'étudiant de reprendre les textes trop mal écrits, etc.

La présentation que nous ferons, dans la deuxième partie de ce rapport, des données recueillies à l'aide du questionnaire, ne reprendra pas intégralement ces catégories. Ce choix répond à un souci de clarté, de simplification et de concision.

En effet, certaines de ces formules, théoriquement possibles, n'ont pas été employées. Il serait alors inutile de traiter de ces cas. De plus, la majorité des formules retenues empruntent les cadres du cours de linguistique (FRA 902), du cours d'essai (FRA 402) et du cours de grammaire aux techniques de secrétariat (FRA 911).

Pour la présentation des données, il nous a donc semblé plus simple de retenir les catégories effectivement employées par le réseau collégial plutôt que les catégories utilisées par le questionnaire. Les données seront donc classées dans les catégories suivantes:

- Le cours de grammaire offert à d'autres étudiants que ceux des techniques de secrétariat;
- Le cours de linguistique à tendance normative;
- Le cours d'essai à tendance normative;
- Les autres formules.

De plus, nous annexerons au présent rapport une description sommaire des cours de français normatif donnés dans les cégeps. Cette description se fera à partir des catégories théoriques du questionnaire. L'ordre choisi pour la présentation sera l'ordre alphabétique.

3. L'identification des diverses composantes des cours de français complètement ou partiellement à caractère normatif

La décision de ne recueillir des informations que sur les formules qui empruntent le cadre d'un cours partiellement ou complètement

normatif ne signifie nullement que l'équipe RIEFEC considère cette orientation comme la plus congrue et la plus efficace. Elle est simplement le résultat d'un sondage antérieur<sup>2</sup> qui présentait cette formule comme la plus employée.

Le groupe RIEFEC voulait recueillir des informations sur cinq composantes de ces types de cours:

- L'organisation,
- Le contenu,
- La méthodologie,
- L'évaluation des étudiants,
- Le matériel didactique.

Les questions relatives à la première composante visaient à établir, pour chaque cégep, le nombre de professeurs requis pour l'enseignement du français normatif, le nombre d'étudiants inscrits aux cours, le nombre de groupes formés, le nombre d'étudiants par groupe, ... Elles tentaient aussi d'identifier si le cours était le résultat d'une politique départementale ou d'une initiative des professeurs qui le donnent, s'il a bénéficié de la collaboration de l'administration et des autres professeurs, s'il nécessite un cadre matériel particulier et enfin s'il fait partie intégrante de la séquence.

---

2 Résumé d'une réunion tenue à Lionel-Groulx en mai 1974, regroupant quinze professeurs de collèges intéressés à donner des cours de français normatif.

En ce qui a trait au contenu, le questionnaire visait à circonscrire les principaux aspects de la grammaire habituellement étudiés, et la proportion de temps que l'on consacre à chacun d'eux. Il tentait aussi d'identifier les méthodes utilisées pour l'enseignement du français normatif et de déterminer dans quelle proportion on a eu recours à chacune d'elles.

Quant à l'évaluation des étudiants, le questionnaire voulait recenser les politiques d'évaluation, les principaux moyens d'évaluation auxquels les collèges ont recours et les diverses manières de répartir les notes.

Enfin, les questions relatives au matériel didactique permettaient d'identifier les collèges qui avaient préparé du matériel didactique pour le cours et qui étaient intéressés à participer à un échange de matériel.

#### 4. L'identification des opinions des informateurs par rapport à l'enseignement du français écrit normatif

La dernière partie du questionnaire présente à l'informateur dix-sept opinions sur l'enseignement du français écrit qui regroupent aussi bien des préjugés que des évidences ou des lieux communs. Celui-ci doit indiquer son degré d'accord avec ces propositions.

Nous pensions, à partir des données recueillies, pouvoir dresser un portrait des opinions des professeurs sur le sujet. La technique de

présentation des questions n'apporta à l'analyse que des résultats impossibles à interpréter. Plutôt que de livrer un faux portrait du comportement des professeurs par rapport à l'enseignement normatif, l'équipe a préféré ne pas rendre compte de ces informations.

Ce résumé des questions portant sur les quatre grandes parties du questionnaire vient préciser d'une façon plus concrète les objectifs poursuivis par l'équipe RIEFEC, ainsi que la méthodologie employée et les différents renseignements recherchés.

### 1.3.3 - LA METHODOLOGIE EMPLOYEE POUR LA DESCRIPTION DES EXPERIENCES PLUS ARTICULEES

#### A) Introduction: du questionnaire aux entrevues

Le questionnaire employé par l'équipe RIEFEC poursuivait trois buts principaux:

- Favoriser un inventaire exhaustif de toutes les formules employées au niveau collégial pour remédier aux carences des étudiants en français écrit;
- Recueillir une série d'informations sur les formules d'enseignement normatif apparentées à un cours;
- Permettre l'identification des formules pédagogiques les plus articulées.

Il nous sembla que tout ce travail resterait fort incomplet tant qu'il ne serait pas doublé d'une description détaillée des expériences pédagogiques stimulantes que le questionnaire nous aurait permis d'identifier. L'équipe entreprit alors une série de démarches qui allaient l'amener à dresser des monographies des expériences qu'elle avait retenues.

B) Le choix d'un modèle d'entretien: l'entrevue semi-structurée

L'entrevue semi-structurée est un entretien où, selon J. Maisonneuve et M. Duclot, "un schéma définit les principaux thèmes à explorer et prévoit éventuellement certaines questions", mais ne fixe pas d'avance la manière dont les thèmes seront amenés au cours de l'entretien, la façon dont les questions seront formulées et l'ordre dans lequel thèmes et questions apparaissent. Les possibilités d'adaptation de ce type d'entretien à des situations diverses, de même que la permanence des thèmes d'une entrevue à l'autre furent les raisons qui nous portèrent à choisir cet instrument de cueillette des données. Il allait nous permettre de décrire des expériences très différentes les unes des autres tout en conservant une certaine homogénéité dans la présentation des données recueillies. Ce dernier point permettrait plus facilement de comparer et d'analyser les expériences décrites.

C) L'identification des thèmes

L'instrument de cueillette retenu par l'équipe impliquait l'identification d'une série de thèmes communs aux différentes expériences.

Ces thèmes servirent de lignes directrices aux diverses entrevues et de cadre général pour la présentation des données. Ils permirent de dresser des monographies détaillées des diverses expériences retenues. En voici les principales composantes :

1. La perception du problème de l'enseignement du français écrit au niveau collégial;
2. La préparation de l'expérience;
3. Les objectifs de l'expérience;
4. La formation et le fonctionnement de l'équipe de professeurs impliqués dans l'expérience;
5. Le contenu de la formule d'enseignement;
6. La méthodologie employée;
7. Le matériel didactique utilisé;
8. La politique d'évaluation;
9. La clientèle visée;
10. L'évaluation du cours.

D) Schéma du guide d'entretien pour les entrevues semi-structurées

L'entrevue semi-structurée est basée sur l'utilisation d'un canevas qui prévoit une série de thèmes intégrés à une structure simple et malléable.

La démarche utilisée par l'équipe RIEFEC s'apparente aux schémas employés pour analyser les expériences de changement. Il s'agit, dans une

première phase, la préparation, de circonscrire la saisie qu'avait le professeur ou l'équipe de professeurs du problème du français écrit des étudiants au moment de mettre l'expérience sur pied et d'identifier les solutions proposées en fonction de cette approche. La seconde phase, la mise en oeuvre, correspond au déroulement de cette expérience. Le retour critique, troisième phase, est une réflexion qui prend appui sur les huit thèmes identifiés comme étant communs aux diverses expériences. La dernière phase, la prospective, intègre ces huit thèmes à une réflexion prospective. Il s'agit d'identifier la forme que prendrait l'expérience si elle devait être tentée une seconde fois<sup>3</sup>.

L'intégration des thèmes et du schéma donna le guide d'entretien que l'équipe RIEFEC utilisa pour toutes les entrevues. Il est présenté en annexe du présent rapport.

E) Les principales étapes pour la réalisation du guide d'entretien

On peut identifier trois étapes importantes pour la réalisation du guide d'entretien:

- L'identification et le choix des thèmes communs aux diverses expériences;
- Le choix d'un schéma-type pour les entrevues et l'intégration des thèmes à ce schéma;

---

3 Pour simplifier la présentation des monographies, nous avons intégré les données relatives à la phase prospective au retour critique.

- La mise en forme et le prétest.

Les deux premières ont déjà été décrites. Quant à la mise en forme et aux prétests, ils se firent à partir des expériences pédagogiques des cégeps Bois-de-Boulogne et Lionel-Groulx.

#### F) Présentation du guide d'entretien

Le guide d'entretien regroupe dix thèmes qui ont été identifiés dans la partie "Identification des thèmes" (p. 71 du tome 2) du présent rapport. A ces thèmes, vient s'ajouter une partie historique qui veut retracer, de façon chronologique, les faits qui ont conduit à l'adoption d'une politique départementale au sujet du français écrit et/ou à la mise sur pied d'un cours de français normatif.

Chaque thème comprend trois parties: la description de l'expérience, le retour critique et la prospective. L'ordre de présentation des thèmes variait d'une entrevue à l'autre. Pour la présentation des données, nous avons cependant établi une répartition fixe des thèmes afin de faciliter l'analyse et la comparaison des expériences.

Une brève présentation du contenu des différents thèmes donnera une idée plus concrète des monographies que l'équipe RIEFEC voulait réaliser.

Le thème SAISIE DU PROBLEME se présentait sous forme de questions visant à dégager la conception des professeurs impliqués dans l'expérience sur la problématique de l'enseignement du français écrit au niveau collégial. Il tentait aussi d'approfondir les relations entre cette conception et l'expérience que le groupe venait de vivre.

Les questions relatives au thème de la PREPARATION DE L'EXPERIENCE délimitaient les composantes (les personnes impliquées, les théories employées, ...) de cette préparation et identifiaient le mode de préparation utilisé (en équipe ou individuellement). Elles cherchaient aussi à décrire le type de préparation envisagé pour la reprise du cours.

La partie OBJECTIFS voulait susciter une réflexion critique sur les objectifs du cours et établir ceux qu'exigerait une nouvelle expérience.

Le thème FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE regroupait des questions qui permettraient de savoir si ce cours prenait l'aspect d'une véritable expérience pédagogique. Elles tentaient de saisir comment l'équipe s'était adaptée à ces nouvelles conditions.

Les questions relatives à la METHODOLOGIE reprenaient la démarche de la partie OBJECTIFS: Identifier les méthodologies utilisées, susciter une réflexion critique sur leur emploi et établir les méthodologies qui seraient privilégiées dans l'éventualité d'une reprise du cours.

Quant à la partie MATERIEL DIDACTIQUE, elle voulait rendre possible l'identification et la description du matériel employé, son auto-évaluation ainsi que la délimitation des attentes à ce niveau.

Les parties EVALUATION DES ETUDIANTS et EVALUATION DU COURS empruntaient les mêmes démarches: une identification des modes d'évaluation, une analyse critique du choix de ces modes et une réflexion prospective sur le sujet.

Enfin, la partie CLIENTELE cherchait surtout à connaître l'opinion des professeurs sur différents problèmes relatifs à la formation des classes de français normatif: le mode de dépistage des étudiants, les modalités de regroupement et d'inscription au cours.

Ce bref résumé des questions du guide d'entretien employé par l'équipe RIEFEC, et présenté en annexe au présent rapport, ne prétend pas rendre compte de toutes les questions posées lors des interviews. Certaines ne s'appliquaient pas à telle ou telle expérience particulière; d'autres surgissaient au fil des entrevues. Cette description concrétise le cadre thématique général des entrevues et des monographies.

## 1.4 - LE DEROULEMENT DE LA RECHERCHE

Le projet RIEFEC I a duré toute l'année scolaire 1975-1976. Il s'est poursuivi au cours de l'été 1976 et s'est terminé en automne 1976, alors qu'il était mené concurremment avec le projet RIEFEC II. Cette recherche comprend quatre grandes étapes: la délimitation des objectifs et la documentation, l'inventaire provincial, les entrevues semi-structurées et enfin, la rédaction du rapport final.

### 1.4.1 - LES OBJECTIFS ET LA DOCUMENTATION (septembre et octobre 1975)

Comme on l'a vu aux chapitres 1.1.3 et 1.2, le champ et les objectifs de la recherche étaient, à l'origine, très vastes. Pour ramener le projet à des dimensions réalisables, compte tenu des limites de temps imposées, il a fallu à l'équipe plusieurs discussions préliminaires, et plusieurs rencontres avec les conseillers méthodologiques de l'Aide pédagogique aux professeurs du collège Bois-de-Boulogne qui l'ont aidée à préciser sa démarche. Enfin, à la fois pour vérifier ce qui se faisait dans le domaine de l'enseignement du français normatif et pour s'assurer la collaboration de divers spécialistes, le groupe est entré en communication avec des organismes comme CADRE et l'A.Q.P.F. Toutes ces démarches furent effectuées en septembre et octobre 1975.

1.4.2 - L'INVENTAIRE PROVINCIAL  
(de novembre 1975 à juillet 1976)

L'inventaire des diverses formules d'enseignement du français normatif a été fait à l'aide du questionnaire qui a été décrit en 1.3.2. Ce questionnaire a été élaboré aux mois de novembre et décembre 1975 et a été soumis aux professeurs de quelques collèges en janvier 1976. Il a été posté au début du mois de février et les chefs de département de français ont été invités à le renvoyer par la poste pour le 27 février 1976. Cependant, plusieurs questionnaires ayant été retournés bien après cette date, le dépouillement n'a pu se faire qu'au mois d'avril 1976 et l'analyse des données s'est prolongée jusqu'au cours de l'été.

1.4.3 - LES ENTREVUES SEMI-STRUCTUREES  
(de janvier 1976 à mai 1976)

Parallèlement au travail d'inventaire des diverses formules normatives, se faisait un travail de préparation des entrevues semi-structurées. Cette préparation s'est basée sur l'expérience acquise au cours de français normatif des collèges Lionel-Groulx et Bois-de-Boulogne. Comme les professeurs de l'équipe RIEFEC appartenaient à ces deux collèges, ils se livrèrent d'abord à une étude approfondie des expériences qui y étaient faites. Ces bilans demandèrent beaucoup de temps. A Bois-de-Boulogne en particulier, l'analyse statistique exigea une somme considérable de travail. La mise au point des deux comptes rendus et la préparation des entrevues semi-structurées occupa l'équipe de janvier à avril 1976. Au mois d'avril, le groupe RIEFEC fit une

première étude des questionnaires qui lui avaient été retournés et choisit cinq collègues dont l'expérience semblait à la fois articulée et originale ou représentative d'une tendance. Il rencontra les représentants de ces collègues en avril et en mai, et rédigea une monographie sur l'expérience de chacun d'eux.

#### 1.4.4 - LA REDACTION DU RAPPORT (de mai à septembre 1976)

La rédaction du rapport final devait se faire au mois de mai 1976. Mais, compte tenu du retard dans le retour des questionnaires et de l'importance accordée à la rédaction de monographies sur certaines expériences d'enseignement de français normatif au niveau collégial, l'échéance n'a pu être respectée.

Pour rédiger le texte final, l'équipe s'est largement inspirée des deux rapports d'étape (novembre 1975 et février 1976) qu'elle avait envoyés à la DGEC, documents dans lesquels étaient expliqués les objectifs et la méthodologie de la recherche. A ces éléments s'ajoutent les résultats de l'inventaire, les monographies et les conclusions de l'équipe.

Le rapport est donc le fruit d'une année de recherche et de travail régulier effectués par quatre professeurs qui se partageaient la décharge d'enseignement d'un professeur régulier. Ces professeurs étaient aidés d'un conseiller méthodologique.

2

# L'INVENTAIRE

## 2.1 - INTRODUCTION

L'équipe RIEFEC se proposait de dresser un inventaire le plus complet possible des différentes formules et cours de français normatif mis en place dans les collèges. Elle voulait de plus classer les différents documents didactiques que les collèges voudraient bien lui faire parvenir.

Cet inventaire nous a permis d'esquisser le profil des trois formules les plus employées dans les cégeps pour remédier aux carences des étudiants.

L'équipe a reçu vingt-huit réponses des soixante-trois collèges (et campus régionaux). Cela représente 44% de l'ensemble des cégeps. Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre de la méthodologie, nous ne

reprendrons pas toutes les catégories présentées dans le questionnaire. D'ailleurs, il s'est avéré, au dépouillement des réponses, que certaines formules n'étaient pas utilisées par les professeurs. Nous regrouperons donc les résultats sous quatre grandes catégories:

1. Le cours de FRA 911, offert à un certain nombre d'étudiants autres que ceux de techniques de secrétariat;
2. Le cours de FRA 902 comportant une dimension normative;
3. Le cours de FRA 402;
4. "Les autres formules d'amélioration du français écrit".

## 2.2 - LES RESULTATS GLOBAUX

### 2.2.1 - LES FORMULES PEDAGOGIQUES ADOPTEES AU NIVEAU COLLEGIAL

Sur les vingt-huit collèges oui ont répondu au questionnaire, dix-huit proposent à leurs étudiants un enseignement du français normatif par le biais d'un des cours communs ou du cours de FRA 911. Par ailleurs, la plupart des dix autres collèges recourent à différentes mesures pour favoriser l'amélioration de la qualité de la langue écrite des étudiants.

## 2.2.2 - LE COURS DE FRA 911

### A) La description du cours de FRA 911 selon les Cahiers de l'enseignement collégial

Le cours de FRA 911 est un cours de français écrit donné habituellement aux étudiants de techniques de secrétariat. Selon la description des Cahiers de l'enseignement collégial, un tel cours devrait amener l'étudiant à acquérir une compétence dans la pratique de la langue écrite, c'est-à-dire:

- a) A développer sa capacité d'utiliser les mots dans leur sens propre (selon le dictionnaire);
- b) A construire des phrases correctement (selon la syntaxe française);
- c) A rédiger un texte cohérent et précis.

### B) Les collèges qui offrent le cours de FRA 911

Parmi les vingt-huit collèges interrogés, dix-huit n'offrent ce cours qu'aux étudiants de secrétariat. Par contre, dix cégeps ont proposé ce cours à une clientèle plus vaste d'étudiants. Dans deux cas, ce cours était obligatoire pour une fraction définie d'étudiants plus faibles. Enfin, le cégep de Saint-Jérôme offre ce cours dans le cadre d'un nouveau programme qui lui est exclusif: l'apprentissage des langues techniques de relations publiques et polyglottes. Comme cette expérience s'apparente difficilement à celle des autres collèges, nous ne la

retenons pas dans la description générale que nous proposons à partir des renseignements reçus des autres collèges.

C) Description du cours de FRA 911 tel qu'il se donne dans neuf cégeps

La description du cours de FRA 911 vise à mettre en relief les caractéristiques de ce cours telles qu'on les retrouve dans l'ensemble des collèges où il est offert. Dans cette perspective, on examinera l'organisation, le contenu, la méthodologie, le type d'évaluation et le matériel didactique qu'on adopte habituellement pour ce genre d'apprentissage. Cette description ne pourra évidemment pas tenir compte des cadres différents à l'intérieur desquels le cours est offert - comme nous l'avons vu plus haut - puisque le nombre de collèges considérés est trop restreint. Notre description permettra néanmoins de dégager des constantes et d'effectuer des comparaisons.

a) Le cours de FRA 911 offert à l'extérieur de la concentration de secrétariat:

*UN COURS SANS PROBLEMATIQUE PARTICULIERE,  
UNE SOLUTION D'URGENCE*

Le nombre d'étudiants qui constituent la clientèle des départements de français dans les collèges où l'on offre le cours de FRA 911 à d'autres étudiants que ceux des techniques de secrétariat, varie d'un collège à l'autre. Certains départements accueillent 285 étudiants (1), d'autres, entre 500 et 1000 (4), et enfin, quelques-uns (3) ont une

clientèle respective de 1400, 2100 et même 4100 étudiants. Le cours de FRA 911 apparaît donc comme une solution au problème du français écrit à laquelle ont recours autant les petits départements de français que les départements plus importants.

Pour la moitié des collèges concernés (4), la décision de donner le cours de FRA 911 à une clientèle plus vaste d'étudiants date de deux semestres ou moins. Dans l'autre moitié des collèges, l'expérience est plus ancienne; un département a même offert le cours durant six semestres consécutifs. Aucun collège, sauf un, n'en a fait un cours préalable aux autres. La décision de proposer le cours de FRA 911 comme un service à des étudiants éprouvant des difficultés d'écriture est, dans la plupart des cas que nous avons analysés, le fait d'une politique départementale.

D'une façon générale, les étudiants choisissent librement de suivre le cours de FRA 911. Même si dans quelques cas, ils sont influencés soit par leurs résultats d'examens au secondaire ou au collégial, soit par leurs résultats au test TEFEC, ils restent maîtres de leur décision.

Dans la plupart des collèges, on a réussi à former de cette façon un groupe d'étudiants pour le cours de FRA 911, quelquefois deux, qui atteignent entre 1 et 10% de la population. Ils sont presque tous constitués de 21 à 30 étudiants. Deux collèges enfin doivent donner ce cours respectivement à 8 et 15 groupes. Dans un cas, il s'agit, bien sûr, d'un collège à forte population, mais il est intéressant de noter

que la clientèle est, ici comme ailleurs, libre de s'inscrire à ce cours.

Dans la plupart des collèges, on a consacré à l'enseignement normatif du français une partie de la tâche complète d'un professeur. Dans le cas de groupes plus nombreux, on va jusqu'à affecter deux et même trois professeurs à cette tâche. En général, les professeurs impliqués ont pu compter sur la collaboration de leurs collègues dans l'élaboration du cours. Cependant, la participation de l'administration a été à peu près inexistante. Dans un seul des collèges concernés, l'administration a accepté d'allouer des budgets spéciaux pour l'implantation du cours, c'est-à-dire pour installer un laboratoire, acheter des dictionnaires, des grammaires, des livres de référence, des rétroprojecteurs, des projecteurs, des films et des magnétophones. Dans les trois cas où l'administration a été plus active, son rôle a consisté à faciliter les opérations administratives nécessitées par la mise sur pied de ce cours.

Tous les professeurs dans tous les collèges donnent le cours de FRA 911 en deux périodes de cours consécutives et une période isolée. La plupart d'entre eux utilisent le laboratoire de linguistique ou la classe-atelier, c'est-à-dire la classe équipée avec des ouvrages de référence, un rétroprojecteur, etc.

On a exprimé deux commentaires concernant l'organisation du cours de FRA 911. D'abord on souligne que préalablement à la phase d'organisation, il faudrait identifier les carences des étudiants et établir

un ordre de priorité quant aux objectifs à atteindre. Le second commentaire insiste sur la nécessité pour les professeurs qui donnent le cours de travailler étroitement en équipe.

b) Le contenu:

*L'ORTHOGRAPHE: L'ESSENTIEL DU CONTENU*

Le questionnaire a amené les informateurs qui offraient le cours de FRA 911 à d'autres étudiants que ceux des techniques de secrétariat à préciser le nombre d'heures qu'ils ont consacrées aux aspects suivants qu'implique l'enseignement du français normatif:

- l'orthographe d'usage,
- l'orthographe grammaticale (concordance des temps, participes passés, accord du verbe avec le sujet, etc.),
- le lexique,
- la structure de la phrase,
- la structure du texte,
- les niveaux de langue,
- la ponctuation,
- la rédaction de textes,
- la lecture dirigée,
- etc.

Ces renseignements ont permis de connaître les principaux points sur lesquels les professeurs ont incité les étudiants à travailler.

La nécessité de réviser l'orthographe d'usage, l'orthographe grammaticale et la ponctuation s'est imposée aux professeurs de FRA 911. Ceux-ci ont tous inscrit ces aspects à leur plan de cours. Cependant, le nombre d'heures de travail qu'ils y consacrent varie d'un lieu à l'autre.

L'orthographe grammaticale constitue l'une des préoccupations majeures - sinon la principale préoccupation - des professeurs. C'est du moins ce que laisse supposer le nombre d'heures que partout l'on consacre à cette partie de la matière. On accorde en général plus de temps à l'orthographe grammaticale qu'à l'orthographe d'usage. Cependant, si l'on considère globalement le nombre d'heures consacrées à la fois à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale, on peut dire que la question de l'orthographe représente l'aspect le plus important de l'enseignement normatif du français.

Dans trois collèges, environ la moitié du contenu du cours est consacrée à la question orthographique; dans quatre autres cégeps, environ le tiers du temps lui est réservé. Dans l'ensemble, le reste du cours traite surtout, par ordre d'importance, de la structure de phrase, du lexique et de la ponctuation dans des proportions de temps qui varient d'un collège à l'autre. On accorde peu d'attention aux niveaux de langue et encore moins à la lecture dirigée.

On peut se demander pourquoi les professeurs accordent une si grande importance à l'orthographe. Ont-ils l'impression que le problème

du français écrit des étudiants se situe surtout à ce niveau ou que, méthodologiquement, c'est par là qu'il faut commencer le travail avant de s'attaquer aux problèmes plus complexes de rédaction de textes ou de cohérence du discours? Quoi qu'il en soit, une certitude s'impose: les professeurs consacrent beaucoup de temps et d'énergie au problème de l'orthographe.

c) La méthodologie:

*L'EXPOSE ET L'ATELIER SONT LES DEUX  
FORMULES LES PLUS EMPLOYEES. PEU  
D'INNOVATION METHODOLOGIQUE.*

Le questionnaire a amené nos informateurs à indiquer l'importance relative des diverses méthodes utilisées pour l'enseignement du français normatif dans le cadre du cours de FRA 911. Ainsi, pour chaque collège, nous avons pu connaître dans quelle proportion de temps les professeurs ont exploité l'exposé libre, occasionnel, l'atelier ou le travail en petites équipes, le séminaire ou groupe de discussion, le cours autodidactique, l'exposé multi-média et l'enseignement microgradué.

Dans tous les collèges, les professeurs ont eu recours la plupart du temps aux deux méthodes de l'exposé et de l'atelier. On peut penser que ces deux formules constituent vraisemblablement les deux étapes d'une même démarche pédagogique, quoiqu'aucun indice ne permette de l'affirmer. De plus, les données que nous avons recueillies n'indiquent pas si l'exposé précède l'atelier ou inversement. De ce fait, on ne peut savoir si la

démarche employée est d'orientation inductive ou déductive.

La forme d'exposé utilisée peut varier d'un collège à l'autre. La plupart du temps, les professeurs utilisent le cours magistral, c'est-à-dire exposent la matière selon un plan de cours strictement établi. Certains diversifient cependant ce mode d'intervention à l'aide de l'exposé libre ou de l'exposé multi-média. Par ailleurs, les professeurs font aussi travailler les étudiants en atelier ou en petites équipes. Sur une période d'un semestre, le temps consacré au travail de groupe est, sauf dans deux cas, au moins aussi long que le temps réservé aux exposés. Certains professeurs ont quelquefois varié la formule de travail de groupe en proposant aux étudiants de former des groupes de discussion ou séminaires. Mais ce mode de travail n'est pas utilisé très fréquemment.

On peut identifier un cas où le cours de FRA 911 a été donné pendant les deux-tiers du temps selon une méthodologie qui combinait tutorat et démarche autodidactique. Ces deux formules ont servi également dans deux autres collèges comme méthodes complémentaires. En définitive, il ne semble pas que le cadre du cours de FRA 911 ait donné lieu à des innovations méthodologiques importantes.

d) L'évaluation:

*EVALUATION CUMULATIVE FONDÉE SUR LES TESTS ET LES CONTRÔLES. PEU DE PLACE A L'EVALUATION DIAGNOSTIQUE, A L'EVALUATION DU PROGRÈS OU A CELLE DE LA REDACTION DE TEXTES.*

Le sondage a permis de recueillir des informations sur la politique d'évaluation adoptée par les professeurs qui donnent le cours de FRA 911 à d'autres étudiants que ceux des techniques de secrétariat; de même, il a permis de savoir dans quelle mesure on tient compte des exercices et examens (tests et contrôles), de la rédaction de textes, de l'effort et du progrès individuels dans l'évaluation globale de l'étudiant.

Le fait que le cours de FRA 911 s'adresse à des étudiants faibles en français n'a pas suscité l'élaboration d'une politique d'évaluation particulière. Un seul commentaire souligne l'effort particulier d'un collègue où l'on a pensé "à laisser le dossier de l'étudiant ouvert jusqu'à la fin du semestre afin de permettre à celui-ci de racheter une note faible en première évaluation".

Dans la plupart des collèges l'évaluation est basée surtout sur les tests et contrôles. Ceux-ci permettent d'établir entre 50 et 75% de la note finale. Cette importance accordée aux contrôles laisse supposer que les professeurs privilégient peut-être davantage l'évaluation continue et cumulative (summative evaluation) plutôt que l'évaluation

diagnostique et "formative".

Par ailleurs, on ne semble pas avoir trouvé le moyen de tenir compte dans l'évaluation de l'effort et du progrès de l'étudiant. Dans deux cas, on leur accorde 50 et 70% des points mais partout ailleurs, ces deux aspects ne comptent que pour 10, 20 et 30% de la note finale. Comme le signale un commentaire, peut-être éprouve-t-on certaine difficulté à trouver des critères satisfaisants d'évaluation du travail et du progrès de l'étudiant.

Enfin, on accorde peu d'importance dans l'évaluation totale de l'étudiant à la rédaction de textes. Dans certains cas, on attribue 20, 30%, exceptionnellement 40% de la note finale, à cet exercice. Est-ce parce que le professeur trouve la correction des tests et contrôles plus simple et plus rapide que la correction des textes? Est-ce parce qu'on juge que les tests et contrôles rendent mieux compte de l'apprentissage de l'étudiant? Les données recueillies n'apportent pas d'indications suffisantes pour répondre à ces questions. Elles laissent tout au plus deviner que les professeurs éprouvent quelque difficulté à établir leur système d'évaluation.

e) Le matériel didactique:

*PEU DE RENSEIGNEMENTS. MATERIEL  
APPAREMMENT DE TYPE TRADITIONNEL.*

Le cours de FRA 911 semble avoir donné lieu à la création de

matériel didactique écrit, mais le peu de renseignements et le peu de documents qui nous ont été transmis ne nous permettent pas d'en faire une description élaborée. Cependant, les professeurs interrogés se disent prêts à participer à des échanges de matériel.

### 2.2.3 - LE COURS DE FRA 902

#### A) Le cours de FRA 902 tel que décrit dans les Cahiers de l'enseignement collégial

Le cours de FRA 902, cours de linguistique, est obligatoire pour tous les étudiants de première année. Il présente une analyse du langage articulé sans référence à un idéal linguistique ou à un ordre de valeurs. Il veut provoquer chez l'étudiant une réflexion sur la langue perçue comme système en décrivant les lois qui définissent sa structure. Cette perspective descriptive s'oppose à l'attitude normative qui prescrit des règles qui régissent la morphologie des mots et la syntaxe des phrases en fonction d'un idéal linguistique valorisé socialement, c'est-à-dire d'un "bon usage". Dans ce cours, le franco-québécois sert d'approche à chaque domaine de la linguistique: la sémantique, la phonétique et la syntaxe<sup>4</sup>.

---

4 Rappelons les objectifs de ce cours tels que décrits dans les Cahiers de l'enseignement collégial 1976-77:

- décrire les mécanismes fondamentaux de la langue;
- identifier et "catégoriser" les faits de langue en fonction du français international, du franco-québécois et des particularités régionales;
- donner à l'étudiant la possibilité de se situer face aux différents niveaux de langue;
- faciliter le maniement de la langue comme moyen de communication.

B) Le cours de FRA 902 tel qu'il se donne dans cinq cégeps

Ce cours, comme tous les cours communs, varie d'un cégep à l'autre. Cependant, au moins cinq cégeps du réseau lui ont fait subir des transformations qui remettent en question son orientation même. En fait, une constante se dégage des cours donnés dans ces cégeps: l'observation des faits linguistiques alimente une attitude normative. Cette modification profonde engendre cependant des orientations différentes. Elles peuvent se réduire à deux orientations-types. La première consiste à faire de l'attitude normative le pivot du cours et à réserver les notions linguistiques aux étudiants qui témoignent d'une bonne connaissance du code écrit. Dans certains cas, on aborde ces notions dans la dernière partie du cours. La deuxième orientation consiste à mener de front deux démarches: l'une descriptive et l'autre normative. Les structures, les lois, les éléments décrits servent alors une fin normative.

Le contenu de ces cours varie peu. On y retrouve presque toujours la théorie linguistique, l'orthographe, la phonétique, la morphologie, la syntaxe, le lexique et les niveaux de langue. Les variantes proviennent des différentes orientations du cours.

---

4 (suite) ...

Cette phrase tirée des objectifs généraux des cours de français au collégial est assez significative: "... au plan de la langue, l'attention des professeurs se portera spécialement sur le passage de l'étude normative de la langue à une étude descriptive et réflexive, sur la prise de conscience ou l'objectivation du phénomène que constitue le langage."

Deux grandes méthodologies dominent ces cours. La première favorise le cours magistral et le travail en petites équipes. Le début du cours porte sur des aspects linguistiques et/ou grammaticaux présentés sous forme d'exposés magistraux. La deuxième partie consiste en une application de ces notions. Ce travail se fait alors en petits groupes et est corrigé immédiatement en classe ou remis au professeur.

La deuxième méthodologie est du type modulaire. Il n'y a pas d'exposés magistraux; le contenu est réparti en modules et l'étudiant travaille seul. Pour chaque module, il a une tâche à effectuer: assimiler la théorie et faire un certain nombre d'exercices.

Le matériel didactique utilisé est formé d'exercices composés par les professeurs, de matériel audio-visuel et d'ouvrages de référence. Quant à l'évaluation, elle porte le plus souvent sur des textes rédigés par les étudiants. L'évaluation globale est le cumul des notes de la session; en général, elle ne tient pas compte du progrès de l'étudiant. L'accent est mis sur une performance minimale à atteindre qui correspond à la note de passage.

#### 2.2.4 - LE COURS DE FRA 402

##### A) La description du cours de FRA 402 selon les Cahiers de l'enseignement collégial

Le cours de FRA 402 fait partie des cours communs offerts à tous les étudiants. Il a pour but d'approfondir les fonctions de la

littérature au service de la pensée, de la communication, de la culture, de la science et de la technologie. En plus d'étudier des formes littéraires comme l'essai ou le journal, il veut amener chaque étudiant à faire une expérience assez poussée de ses capacités d'expression, de réflexion et de communication.

B) La description du cours de FRA 402 tel que donné dans deux cégeps

Le collège de Sainte-Foy et celui de Joliette joignent une démarche normative à l'expérience d'expression personnelle qui est un des buts du cours d'essai.

La démarche du cégep de Sainte-Foy a fait l'objet de deux rapports dont nous rendons partiellement compte dans une des monographies qui suivent. Les professeurs cherchent d'abord à créer un climat psychologique favorable à l'écrit. C'est ainsi qu'ils ont mis sur pied plusieurs ateliers qui devraient permettre à l'étudiant de communiquer plus facilement, que ce soit oralement ou par écrit. Ils pensent qu'à long terme, leur démarche pédagogique aura un impact sur la langue écrite des étudiants. L'enseignement de la grammaire ne constitue pas un objectif prioritaire mais certains problèmes particuliers du français écrit peuvent, à l'occasion, être abordés pendant les cours ou faire l'objet d'un travail individuel de l'étudiant.

Si le cégep de Sainte-Foy cherche d'abord à susciter et à améliorer les possibilités de communication de l'étudiant, le cégep de

Joliette, lui, veut surtout permettre à ce dernier de s'exprimer de façon claire et correcte en langue écrite. Il attribue donc, pour sa part, à l'intérieur de tous les cours communs une certaine part au normatif tout en réservant au cours d'essai une démarche normative plus systématique, plus articulée. Le professeur responsable de ce cours pense que c'est petit à petit et globalement, par la pratique beaucoup plus que par l'enseignement, l'étude ou les exercices artificiels qu'on doit amener l'étudiant à acquérir une compétence dans l'utilisation de la langue écrite. Un cours d'essai axé sur l'expression écrite semble être la formule la plus adaptée à ce type d'approche.

#### 2.2.5 - LES AUTRES FORMULES

Dans la majorité des collèges qui ont répondu au questionnaire, le souci de la qualité de la langue écrite se manifeste par l'adoption de diverses formules isolées ou ajoutées à l'une des grandes catégories de cours mentionnées plus haut.

Cinq cégeps favorisent la participation volontaire des étudiants: l'un d'eux a ouvert un centre de dépannage pour aider toute personne qui a de la difficulté à écrire; l'autre offre un cours facultatif qui ne s'inscrit dans aucun cadre officiel; et en n, les trois derniers proposent une démarche autodidactique facultative suivie parallèlement aux cours communs.

Dans plusieurs collèges, les professeurs traduisent leur préoccupation à l'égard de la langue de différentes manières. Ainsi, dans sept

cégeps, on n'hésite pas, si le besoin s'en fait sentir, à parler de grammaire à l'intérieur de n'importe quel cours de français; et dans dix-huit autres, on adopte une attitude ferme en regard de la qualité du français écrit, attitude qui se manifeste par des points enlevés pour l'orthographe, par l'obligation pour l'étudiant de reprendre les textes trop mal écrits, etc.

2.2.6 - LES FORMULES PEDAGOGIQUES ADOPTEES AU NIVEAU COLLEGIAT POUR FAVORISER L'AMELIORATION DU FRANCAIS ECRIT

Cf. le tableau-synthèse, à la page suivante.

LES FORMULES PEDAGOGIQUES ADOPTEES AU NIVEAU COLLEGIAl  
POUR FAVORISER L'AMELIORATION DU FRANCAIS ECRIT

I

LE FRANCAIS NORMATIF DANS LE CADRE DU COURS DE  
FRA 911 - FRANCAIS ECRIT

DEFINITION DES CAHIERS DE L'ENSEIGNEMENT COLLEGIAl:

Cours de français destiné aux étudiants des Techniques de secrétariat; il vise une récapitulation exhaustive de la grammaire.

MODIFICATION:

Dans dix (10) cégeps, les objectifs et le contenu de ce cours ont été proposés à une clientèle plus vaste d'étudiants.

STATUT DU COURS:

- Huit (8) cégeps l'ont offert comme cours facultatif.
  - Deux (2) cégeps l'ont donné comme cours obligatoire à une fraction d'étudiants jugés plus faibles en français.
- Dans les deux cas, le dépistage des étudiants se fait soit à l'aide de résultats d'examens antérieurs, soit à l'aide de TEFEC (Test d'Evaluation du Français Ecrit au Collégial).

II

LE FRANCAIS NORMATIF DANS LE CADRE DU COURS DE  
FRA 902 - ELEMENTS DE LINGUISTIQUE

DEFINITION DES CAHIERS DE L'ENSEIGNEMENT COLLEGIAl:

Cours de linguistique donné à tous les étudiants de niveau collégial: aborde, selon une démarche descriptive, la sémantique, la phonétique, la morphologie et la syntaxe.

MODIFICATION:

Dans six (6) cégeps, les professeurs accordent, au détriment de la démarche descriptive, une importance de plus en plus grande à une démarche normative à l'intérieur de ce cours.

STATUT DU COURS:

Ce cours, ainsi modifié, est resté obligatoire pour tous les étudiants.  
Exemple: Un enseignement du français écrit est donné dans le cadre du cours 902 au cégep de l'Outaouais (voir 2e partie du présent numéro).

III

LE FRANCAIS NORMATIF DANS LE CADRE DU COURS DE  
FRA 402 - ESSAI

DEFINITION DES CAHIERS DE L'ENSEIGNEMENT COLLEGIAl:

Le cours d'"essai" vise à familiariser l'étudiant avec ce genre littéraire et à favoriser chez lui des expériences de communication.

MODIFICATION:

Dans deux (2) cégeps, les professeurs poursuivent les objectifs exposés plus haut. Mais les textes produits par les étudiants sont, dans un cas, l'occasion de les engager dans une démarche normative, dans l'autre, le résultat d'une stimulation à écrire qui à long terme devrait déboucher sur la maîtrise de la grammaire et de l'orthographe.

STATUT DU COURS:

Ce cours, ainsi modifié, conserve sa place parmi les cours communs obligatoires.  
Exemple: Un enseignement du français écrit est donné dans le cadre du cours 402 au cégep de Sainte-Foy (voir 2e partie du présent numéro).

IV

LES AUTRES FORMULES D'AMELIORATION DU  
FRANCAIS ECRIT \*

- Un (1) cégep a préparé un cours de français écrit qui ne s'inscrit dans aucun cadre officiel et qui, pour les étudiants, est facultatif.
- Un (1) cégep a mis sur pied un centre de dépannage pour aider toute personne en difficulté d'écriture.
- Trois (3) cégeps ont proposé à leurs étudiants une démarche autodidactique facultative suivie parallèlement aux cours communs obligatoires.
- Sept (7) cégeps véhiculent une préoccupation normative à l'intérieur de chacun des cours de français.
- Dix-huit (18) cégeps adoptent une attitude ferme en regard de la qualité du français écrit, attitude qui se traduit par des points enlevés pour l'orthographe, l'obligation pour l'étudiant de reprendre les textes trop mal écrits, etc.

\* Les collèges qui adoptent une ou plusieurs de ces formules susceptibles d'améliorer le français écrit des étudiants, peuvent aussi offrir l'un des quatre cours de français normatif présentés dans ce tableau.

### 2.2.7 - LES DOCUMENTS D'APPOINT

Un des objectifs de la recherche était de recueillir et de classer le matériel didactique utilisé pour enseigner le français normatif dans les collèges. C'est dans ce but que l'équipe avait demandé, au moment de l'inventaire, qu'on lui envoie tous les documents pédagogiques utilisés pour le cours. Bien que la majorité des cégeps se soit déclarée favorable à un échange de matériel didactique, l'équipe n'a pu recueillir que les documents de quatre collèges: Bois-de-Boulogne, Lionel-Groulx, Outaouais et Valleyfield.

Le matériel du cégep de l'Outaouais se divise en six modules (l'orthographe, les accords, la phrase, quelques exigences de l'expression écrite, le français au Québec, l'expression nuancée de la pensée) et est décrit dans la monographie consacrée à cette expérience. Celui des collèges Bois-de-Boulogne, Lionel-Groulx et Valleyfield est essentiellement formé d'exercices de type traditionnel portant sur différents points de la grammaire. Ces exercices sont souvent précédés d'une brève explication théorique. Les personnes qui désirent consulter ces documents ou faire un échange de matériel pourront communiquer avec les collèges concernés.

### 2.2.8 - CONCLUSION

L'inventaire a permis d'établir que les interventions pédagogiques les plus articulées ont pris la forme de cours de français normatif.

Sauf au collège de Sainte-Foy, les étudiants ont réappris certains éléments de la grammaire. Des exposés théoriques leur ont rappelé les principales règles à retenir; des exercices et la rédaction de textes leur ont permis de les appliquer. L'objectif de cette option était de développer des automatismes d'écriture.

Y aurait-il une analyse du problème du français écrit sous-jacente à une pratique si généralisée? Parmi les multiples interprétations que les professeurs ont données sur les causes des lacunes des étudiants en français écrit, l'équipe RIEFEC a relevé une constante qui pourrait sans doute expliquer le choix d'une intervention centrée sur l'orthographe. Les carences des étudiants proviendraient, selon les professeurs, d'un enseignement partiel et incohérent du code orthographique. Dans cette perspective, l'enseignement de la grammaire apparaît comme une voie importante vers la solution du problème du français écrit et l'orientation pédagogique des professeurs découlerait de l'absence d'un enseignement systématique de la grammaire au secondaire. Ce serait donc le principal facteur explicatif des faiblesses des étudiants en français écrit.

A moins qu'il ne s'agisse d'une solution d'urgence ...

Il n'existe pas au collégial une tradition dans l'enseignement du français écrit. On a toujours pris pour acquis que l'étudiant de ce niveau devait connaître la grammaire et l'orthographe et qu'en principe il était prêt pour l'étude de la littérature. Or, devant l'incapacité

des étudiants d'écrire des textes cohérents et corrects, les professeurs sont pressés d'agir. Ils empruntent alors un contenu et une méthodologie à un modèle connu, c'est-à-dire à celui qui a présidé à leur propre formation.

Cependant, l'équipe RIEFEC se refuse à restreindre la problématique de l'enseignement du français écrit à une méconnaissance des lois de la grammaire même si cette dimension n'est pas à écarter. La problématique de l'enseignement du français écrit englobe certes la grammaire et l'orthographe mais elle doit être replacée dans la perspective plus vaste du phénomène de la communication. Elle requiert alors des interventions pédagogiques plus complexes. L'équipe RIEFEC présentera son point de vue de façon plus élaborée et tentera de la justifier dans la dernière partie de ce rapport.

## 2.3 - ANNEXES

### 2.3.1 - LISTE ALPHABETIQUE DES COLLEGES

1. André-Grasset
2. André-Laurendeau
3. Anonyme
4. Bois-de-Boulogne
5. Bourgchemin (Drummondville)
6. Bourgchemin (Saint-Hyacinthe)
7. Jean-de-Brébeuf
8. Côte-Nord (Mingan)
9. Chicoutimi
10. Edouard-Montpetit
11. Gaspésie
12. Joliette
13. La Pocatière
14. Lévis-Lauzon
15. Lionel-Groulx
16. Maisonneuve
17. Marie-Victorin
18. Marguerite-Bourgeois
19. Nord-Ouest
20. Outaouais

21. Sainte-Foy
22. Saint-Laurent
23. Saint-Jérôme
24. Valleyfield
25. Shawinigan
26. Sherbrooke
27. Vincent-d'Indy
28. Vieux-Montréal

### 2.3.2 - IDENTIFICATION DES DEMARCHES NORMATIVES

#### 1. André-Grasset

Le collège André-Grasset a donné un cours facultatif de français normatif lors des sessions d'hiver 1975 et 1976. Ce cours (FRA 111) remplace un cours de la séquence habituelle des cours de français. Il ne se redonnera plus parce que ce cégep a opté pour une nouvelle organisation de la séquence. Cette expérience pédagogique a fait l'objet d'une monographie.

2. André-Laurendeau

Le collège André-Laurendeau offre le cours de FRA 911 à d'autres étudiants que ceux des techniques de secrétariat. Il est intégré à une démarche autodidactique facultative suivie parallèlement aux cours communs obligatoires \*.

3. Anonyme

Ce collège, qui ne s'est pas identifié, a retenu la formule du cours commun partiellement axé sur une démarche normative. Il s'agit, en fait, du cours de linguistique (FRA 902) orienté de façon normative.

Ce cours est un préalable absolu. Il s'adresse à douze groupes par année. Ces groupes comprennent plus de trente étudiants. Le contenu respecte intégralement celui du cours de linguistique, mais il est axé davantage sur une perspective normative. Il comprend, entre autres, l'étude du lexique (6 heures), de la structure de la phrase (6 heures), de l'orthographe grammaticale (6 heures) et des niveaux de langue (5 heures). La méthodologie employée est le cours magistral jumelé au travail en petites équipes (ateliers).

---

\* Pour plus de renseignements sur l'utilisation du cours de FRA 911, on se référera à la présentation de cette formule pédagogique dans la partie consacrée à l'inventaire provincial. Cette note est valable pour le cours de FRA 911 donné dans tous les collèges.

L'évaluation accorde une part importante aux tests objectifs (50%), à la rédaction de textes (25%), de même qu'au travail et au progrès de l'étudiant.

#### 4. Bois-de-Boulogne

Le collège Bois-de-Boulogne offre depuis septembre 1975 un cours de français écrit normatif, obligatoire pour une catégorie d'étudiants et complètement axé sur une démarche normative. Il a été conçu comme une révision générale du code orthographique et grammatical et s'est inspiré du cours de FRA 911. Ce cours a fait l'objet d'une monographie qui rend compte de l'expérience de 1975. Cependant, il faut noter que le cours de la session d'automne 1976 est complètement différent tant dans ses objectifs que dans sa méthodologie (tutorat).

#### 5. Bourgchemin (Drummondville)

Le collège régional Bourgchemin, campus de Drummondville, offre un cours commun partiellement axé sur une démarche normative. Il s'inscrit dans le cadre du cours de linguistique.

Le contenu du cours comprend l'étude du lexique (15 heures), de la structure de la phrase (15 heures) et des niveaux de langue (3 heures). Les professeurs du cours de linguistique utilisent depuis 1975 le cours micro-gradué du collège Lionel-Groulx auquel ils ont ajouté un chapitre consacré à la phonétique.

Les méthodes utilisées sont: le cours théorique et les exercices pratiques. Une heure de cours théorique et deux heures de travaux pratiques par semaine dans les cahiers de linguistique. Ces travaux peuvent se faire dans la classe de linguistique où l'étudiant peut consulter les ouvrages de référence nécessaires à sa démarche.

Jusqu'à l'hiver 1976, l'évaluation comprenait cinq tests de vingt points. Durant la session d'hiver 1976, le nombre de tests a été ramené à quatre. Chaque test mesure l'atteinte des objectifs définis dans chacun des chapitres des cahiers. L'ensemble des quatre tests constitue un examen objectif d'environ quarante pages. L'équipe de professeurs de linguistique songe à inclure dans l'évaluation la rédaction de textes. Il faut toutefois noter que les autres cours de français permettent à l'étudiant de s'exprimer assez souvent par écrit.

Le cours, enfin, s'adresse à tous les étudiants, soit environ à seize groupes par année. Les groupes sont de plus de trente étudiants.

#### 6. Bourgchemin (Saint-Hyacinthe)

Au collège régional Bourgchemin, campus de Saint-Hyacinthe, une large consultation a été menée d'avril 1975 à janvier 1976, afin de dégager un consensus visant à établir une politique de la langue au collège. On voudrait ainsi créer un contexte propice à l'utilisation et au développement d'une langue écrite correcte au collège. C'est la

seule expérience para-académique aussi articulée qu'une expérience pédagogique que nous avons décelée dans le réseau. Elle mérite d'être signalée\*.

## 7. Jean-de-Brébeuf

Depuis septembre 1973, le collège Jean-de-Brébeuf donne un cours partiellement axé sur une démarche normative. Il s'agit d'un cours commun, le cours de linguistique, orienté de façon normative. Dans ce collège, les cours communs sont jumelés: linguistique-poésie en première année et roman-théâtre en deuxième année. L'aspect normatif s'intègre surtout aux cours de la première année. Les notions de linguistique sont intégrées à l'analyse de la langue (écrite ou parlée) et de la poésie. Chaque étudiant doit revoir complètement la grammaire de Dubois et Lagane, *La Nouvelle Grammaire du français*, en dehors des heures de cours. Le contenu du cours se répartit ainsi: trois heures sont consacrées au lexique; six heures respectivement à la structure de la phrase, à la structure du texte, aux niveaux de langue; trois heures à la ponctuation et le reste des quarante-cinq heures à la pratique et à la rédaction de textes.

Les méthodes utilisées sont le cours magistral, l'exposé libre et le travail en petites équipes. Comme formule d'appoint, le tutorat

---

\* Un rapport de travail du comité des coordonnateurs est disponible au collège Bourgchemin sous le titre *Moyens à utiliser pour assurer une qualité constante de la langue française écrite*, document de travail, novembre 1975.

est offert à certains étudiants.

Le cours s'adresse à tous les étudiants, soit environ à seize groupes par année. Les groupes sont de vingt à trente étudiants. Le cours se donne en deux périodes consécutives et une période isolée. Il nécessite comme cadre matériel une classe-atelier et un laboratoire de langues.

#### 8. Côte-Nord (Mingan)

Ce collège de la Côte-Nord (campus Mingan) offre le cours de FRA 911 à d'autres étudiants que ceux des techniques de secrétariat. Il donne ce cours en plus des cours de la séquence et dans le cadre de l'enseignement régulier.

#### 9. Chicoutimi

Depuis le 20 janvier 1975, le collège de Chicoutimi a adopté l'attitude suivante par rapport à la correction du français: 1o) à chaque examen, les professeurs du département de français accordent 80% des points pour le contenu du cours et 20% pour la qualité du français; 2o) chaque professeur rencontre tous les professeurs du groupe auquel il enseigne pour demander leur aide au sujet de la correction du français.

10. Edouard-Montpetit

Au collège Edouard-Montpetit, certains professeurs adoptent une attitude ferme en regard du français écrit, mais le département ne veut pas intégrer une démarche normative à la séquence de cours.

11. Gaspésie

Le collège de la Gaspésie offre le cours de FRA 911 à d'autres étudiants que ceux des techniques de secrétariat. Ce cours est intégré à une démarche autodidactique facultative suivie parallèlement aux cours communs obligatoires.

12. Joliette

Le collège de Joliette attribue, à l'intérieur des cours communs, une certaine part au normatif tout en réservant pour le cours d'essai une démarche normative plus systématique et plus articulée.

Le professeur responsable de ce cours pense que c'est petit à petit et globalement, par la pratique beaucoup plus que par l'enseignement, l'étude ou les exercices artificiels, que l'on doit amener l'étudiant à acquérir une compétence dans l'utilisation de la langue écrite. C'est pourquoi le cours d'essai semble être le cadre le plus fonctionnel pour ce type d'enseignement.

13. La Pocatière

Le collège de la Pocatière offre un cours de FRA 911 à d'autres étudiants qu'à ceux des techniques de secrétariat.

14. Lévis-Lauzon

Le collège de Lévis-Lauzon offre un cours de FRA 911 à d'autres étudiants qu'à ceux des techniques de secrétariat.

15. Lionel-Groulx

Depuis septembre 1974, le collège Lionel-Groulx offre un cours facultatif de français écrit qui remplace l'un des cours communs. Cette expérience a fait l'objet d'une monographie.

16. Maisonneuve

Le collège de Maisonneuve donne un cours de FRA 911 en plus des cours de la séquence dans le cadre de l'enseignement régulier et de l'éducation aux adultes. Ce cours fait partie des monographies du présent rapport.

17. Marie-Victorin

Le collège Marie-Victorin offre un cours commun qui s'adresse

à une partie des étudiants et qui est partiellement axé sur une démarche normative. Il étudie la possibilité d'intégrer à chacun des quatre cours de français une partie normative programmée. Il publie de plus, depuis le 13 septembre, un cours de français écrit dans le journal *La Presse*.

18. Marguerite-Bourgeois

Le collège Marguerite-Bourgeois offre un cours de FRA 911 à d'autres étudiants qu'à ceux des techniques de secrétariat.

19. Nord-Ouest

Le collège du Nord-Ouest offre un cours de FRA 911 à d'autres étudiants qu'à ceux des techniques de secrétariat.

20. Outaouais

Pour répondre aux besoins des étudiants de la région, le cégep de l'Outaouais a intégré, lors de la session d'automne 1973, un cours commun partiellement normatif à sa séquence. Cette expérience a fait l'objet d'une monographie.

21. Sainte-Foy

Le collège de Sainte-Foy donne un cours obligatoire partiellement axé sur une démarche normative. Le cours s'inscrit dans le cadre du cours d'essai (FRA 402). Cette expérience fait partie des monographies dressées par l'équipe RIEFEC.

22. Saint-Laurent

Au collège Saint-Laurent, un comité a été mis sur pied par la commission pédagogique pour étudier la question du français normatif. Il existe de plus une démarche autodidactique facultative que certains étudiants suivent parallèlement aux cours communs obligatoires. Enfin, les professeurs adoptent une attitude normative ferme en regard de la qualité du français écrit.

23. Saint-Jérôme

Le cégep de Saint-Jérôme offre le cours de FRA 911 à d'autres étudiants que ceux des techniques de secrétariat, mais dans le cadre d'un programme nouveau qui lui est exclusif et qui est basé sur l'apprentissage des langues: techniques de relations publiques et polyglottes. Ce cours ne peut donc pas être apparenté à une démarche normative. Ce cégep a cependant offert à deux reprises le cours de FRA 911 à titre de cours complémentaire mais il n'y a eu aucune inscription.

24. Valleyfield

Depuis septembre 1974, le collège de Valleyfield offre à tous les étudiants de première session un cours de FRA 902 axé sur une démarche normative. Cette expérience a fait l'objet d'une monographie.

25. Shawinigan

Le collège de Shawinigan adopte une attitude ferme en regard de la qualité du français écrit. Les élèves peuvent perdre un nombre de points illimité à raison d'un point par faute.

Les élèves peuvent cependant récupérer la moitié des points perdus en corrigeant leurs erreurs. De plus, le département a voulu ouvrir un centre de dépannage mais il n'a pas pu obtenir les fonds nécessaires. Il étudie actuellement la possibilité d'offrir un cours de français écrit dans le cadre de l'éducation aux adultes.

26. Sherbrooke

Certains professeurs de français du cégep de Sherbrooke adoptent une attitude ferme à l'égard du français, mais il ne s'agit pas d'une politique départementale. Le département de français n'a pas réussi à implanter un cours normatif malgré les nombreuses demandes en ce sens à l'administration du collège.

27. Vincent-d'Indy

Ce collège n'offre pas de cours normatif mais adopte à l'intérieur des cours une attitude ferme à l'égard du français.

28. Vieux-Montréal

Certains professeurs de français du collège du Vieux-Montréal adoptent une attitude ferme à l'égard du français, mais il ne s'agit pas d'une politique départementale. La question du français normatif est toujours débattue au département de français même si, lors d'une assemblée générale en juin 1975, le département a exclus des cours communs "tout enseignement systématique de l'orthographe, de la grammaire et du vocabulaire".

2.3.3 - QUESTIONNAIRE UTILISE POUR L'ENQUETE

RECHERCHE-INVENTAIRE-EVALUATION  
DU FRANCAIS ECRIT AU COLLEGIAL  
(RIEFEC)

QUESTIONNAIRE SUR LES COURS DE  
FRANCAIS ECRIT NORMATIF AU COLLEGIAL

LIRE ATTENTIVEMENT CES INSTRUCTIONS

1. C'est le chef de département qui répond au questionnaire ou toute personne qu'il jugera plus informée sur la question.
2. Lorsque c'est le cas, il est préférable de lire chacun des choix qui sont proposés avant de répondre à une question.
3. Vous indiquez la plupart du temps votre réponse par un crochet que vous inscrivez dans la case réservée à cet effet, ou encore vous donnez les renseignements tels qu'ils sont demandés.
4. Plusieurs fois, en particulier à la fin de chaque grand chapitre, vous êtes invité à formuler des commentaires personnels. Si le questionnaire ne réserve pas un espace suffisant, veuillez annexer des pages supplémentaires que vous renverrez avec le questionnaire.
5. Utilisez l'espace réservé sous l'option "autre" pour signaler des éléments que la formulation d'une question ne vous permet pas d'exprimer.
6. Si vous souhaitez apporter des nuances à certaines réponses, faites-le sur une feuille que vous ajouterez en annexe. Même dans ce cas, cochez le choix le plus proche de votre orientation.
7. Chaque fois que cela est nécessaire, des instructions précises vous sont données pour répondre au questionnaire. Surveillez bien les cadres qui contiennent ces indications.
8. N'ECRIVEZ JAMAIS DANS LA COLONNE DE DROITE.



B) FORMULES POSSIBLES

Q. 3

Par rapport à chacune des formules suivantes, pouvez-vous indiquer l'option de votre collège (actuellement ou à un moment donné depuis 1973)?

OUI    NON

- |   |                       |                       |
|---|-----------------------|-----------------------|
| 1. Dans votre collège, le cours de FRA 911 se donne à d'autres étudiants que ceux des techniques de secrétariat.            | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 2. Dans votre collège, il existe un cours <u>commun obligatoire</u> :   |                       |                       |
| a) qui s'adresse à <u>tous</u> les étudiants et qui est <u>complètement</u> axé sur une démarche normative;                 | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| b) qui s'adresse à <u>une partie</u> des étudiants et qui est <u>complètement</u> axé sur une démarche normative;           | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| c) qui s'adresse à <u>tous</u> les étudiants et qui est <u>partiellement</u> axé sur une démarche normative;                | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| d) qui s'adresse à <u>une partie</u> des étudiants et qui est <u>partiellement</u> axé sur une démarche normative.          | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 3. Dans votre collège, il existe un cours <u>facultatif</u> de français écrit normatif:                                     |                       |                       |
| a) qui remplace un cours de la séquence telle qu'elle est décrite à la question 2.  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| b) donné en plus des cours de la séquence décrite à la question 2 et qui se donne dans le cadre de l'enseignement régulier. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| c) donné en plus des cours de la séquence décrite à la question 2 et qui se donne dans le cadre de l'éducation aux adultes. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

4. Dans votre collège, il existe une démarche auto-didactique (étude personnelle de la grammaire, banque d'exercices ou de dictées, ...):

- a) facultative suivie parallèlement aux cours communs obligatoires.
- b) obligatoire suivie parallèlement aux cours communs obligatoires.

OUI      NON

    

    

5. Dans votre collège, il existe un centre de dépannage.

    

6. Dans votre collège, il existe une démarche normative échelonnée sur l'ensemble des cours de la séquence décrite à la question 2.

    

7. Dans votre collège, on adopte une attitude ferme en regard de la qualité du français écrit, attitude qui se traduit par des points enlevés pour l'orthographe, par l'obligation pour l'étudiant de reprendre les textes trop mal écrits, etc.

    

8. Autre: *Précisez toute autre formule que vous utilisez pour améliorer la qualité du français écrit.*

---

---

---

---

---

---

---

---

LES QUESTIONS QUI SUIVENT (de 5 à 33) S'ADRESSENT A CEUX QUI ONT CHOISI DE DONNER UN COURS COMPLETEMENT OU PARTIELLEMENT AXÉ SUR UNE DÉMARCHÉ NORMATIVE, C'EST-A-DIRE A CEUX QUI ONT RÉPONDU "OUI" A L'UNE DES FORMULES PRÉSENTÉES EN 1, 2 et 3 DE LA QUESTION 3.

SI VOTRE COLLEGE A CHOISI UNE FORMULE AUTRE QU'UN COURS, VEUILLEZ RÉPONDRE IMMÉDIATEMENT A LA QUESTION 34 A LA FIN DU QUESTIONNAIRE

C) COURS DE FRANCAIS COMPLETEMENT OU PARTIELLEMENT NORMATIF

Q. 4 Si vous donnez un cours partiellement axé sur une démarche normative:

1. Précisez dans quel cadre s'inscrit cette démarche (cours de linguistique, cours d'essai, ...).

---

---

---

2. Expliquez pourquoi et comment vous avez intégré une démarche normative à ce cours.

---

---

---

---

Q. 5 Depuis septembre 1973, indiquez la date des sessions durant lesquelles un cours de français complètement ou partiellement axé sur une démarche normative a été donné dans votre collège.

Sept.-déc. 1973  Sept.-déc. 1974  Sept.-déc. 1975   
Jan.-mai 1974  Jan.-mai 1975  Jan.-mai 1976   
Eté 1974  Eté 1975

Q. 6 Si ce cours n'est plus donné actuellement ou s'il a été donné de façon intermittente depuis 1973, pouvez-vous expliquer pour quelles raisons?

---

---

---

---

---

*LES QUESTIONS QUI SUIVENT CONCERNENT UN COURS QUI SE DONNE ACTUELLEMENT OU UN COURS QUI A DEJA ETE DONNE DEPUIS 1973 ET QUI N'EST PLUS DONNE.*

*DANS CE DERNIER CAS, IL SERAIT IMPORTANT, MEME SI LES QUESTIONS SONT POSEES AU PRESENT, D'Y REpondre EN FONCTION DES CONDITIONS (NOMBRE DE PROFESSEURS, D'ETUDIANTS, ETC. ...) DANS LESQUELLES CE COURS A ETE DONNE A CE MOMENT.*

*SI LE COURS A ETE OFFERT PENDANT UNE SERIE DE PLUSIEURS SESSIONS, VEUILLEZ NE TENIR COMPTE QUE DE LA DERNIERE. COMMUNIQUEZ*

*L'HISTORIQUE ET LA DESCRIPTION DE L'EVOLUTION  
DU COURS A TRAVERS LES DIFFERENTES SESSIONS  
DANS UN TEXTE INDEPENDANT QUE VOUS JOINDREZ  
AU QUESTIONNAIRE.*

I.- ORGANISATION

- Q. 7 A combien de professeurs de français votre département a-t-il droit?  
Pour les besoins du calcul, convertissez les professeurs à temps partiel en professeurs à temps complet. Ex.: 2 mi-temps = 1 temps complet.
- \_\_\_\_\_
- Q. 8 Quel est le nombre de professeurs (à supposer que chacun travaille à temps complet) qui donnent un cours de français complètement ou partiellement normatif?
- \_\_\_\_\_
- Q. 9 Quel est le nombre d'étudiants inscrits au département de français?
- \_\_\_\_\_
- Q. 10 A combien d'entre eux s'adresse ce cours?
- \_\_\_\_\_
- Q. 11 A combien de groupes d'étudiants ce cours s'adresse-t-il?
- \_\_\_\_\_

Q. 12 Combien d'étudiants y a-t-il par classe pour ce cours?

- a) moins de 10
- b) de 10 à 15
- c) de 16 à 20
- d) de 21 à 30
- e) plus de 30

Q. 13 L'instauration d'un cours pour remédier aux carences du français écrit des étudiants est-elle le fait:

a) d'une initiative personnelle du ou des professeurs qui donnent le cours? OUI  NON

b) d'une politique départementale? OUI  NON

c) Autre (précisez): \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Q. 14 Y avait-il d'autres professeurs de français de votre collège prêts à collaborer à l'élaboration d'un tel cours (dépister les étudiants, faibles en français, fournir des textes ou des exercices, etc.) en plus du ou des professeurs qui en avaient la responsabilité?

OUI  NON

Q. 15 a) L'administration a-t-elle accepté de prévoir un budget spécial pour l'implantation de ce cours?

OUI  NON

b) Dans l'affirmative, quel était ce budget?

\_\_\_\_\_

c) A quelles fins a-t-il été affecté? (précisez)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Q. 16 L'administration a-t-elle facilité les opérations administratives (réaménagement d'horaires, réaffectation de budget, etc.) nécessitées par la mise sur pied de ce cours?

OUI  NON

Q. 17 Si le cours de français écrit, complètement ou partiellement normatif, ne s'adresse pas à tous les étudiants, comment se fait la sélection de ces derniers?

- a) à l'aide d'un test-maison
- b) à l'aide du TEFEC
- c) à l'aide de résultats obtenus en français au collégial
- d) à l'aide de notes obtenues au secondaire
- e) par un choix libre de l'étudiant.
- f) autre (précisez) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Q. 18 Ce cours de français est-il un préalable aux autres cours de la séquence?

OUI  NON

Q. 19 Combien de groupes reçoivent ce cours?

- a) en trois périodes consécutives \_\_\_\_\_
- b) en deux périodes consécutives et une période isolée \_\_\_\_\_
- c) en trois périodes isolées \_\_\_\_\_

Q. 20 Les techniques d'apprentissage retenues pour ce cours de français nécessitent-elles un cadre matériel particulier?

OUI  NON

Q. 21 Dans l'affirmative, dites quel est ce cadre:

- a) une classe-atelier (équipée avec des ouvrages de référence, un rétro-projecteur, ...) OUI  NON
- b) un laboratoire de langues OUI  NON
- c) des terminaux informatiques OUI  NON
- d) autres (précisez): \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Q. 22 Y a-t-il des précisions que vous aimeriez ajouter au sujet de la phase "organisation" de ce cours?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

II.- CONTENU

Q. 23 Dans ce cours de français partiellement ou complètement normatif, combien d'heures (sur 45) sont-elles accordées aux éléments suivants d'après le plan de cours?

	NOMBRE D'HEURES
1) Orthographe d'usage	_____
2) Orthographe grammaticale (concordance des temps, participes passés, accord du verbe avec le sujet, etc.)	_____
3) Lexique	_____
4) Structure de la phrase	_____
5) Structure du texte	_____
6) Niveaux de langue	_____
7) Ponctuation	_____
8) Rédaction de textes	_____
9) Lecture dirigée	_____
10) Autres (précisez): _____	_____
_____	
TOTAL	45 heures

Q. 24 Y a-t-il des précisions que vous aimeriez ajouter au sujet du "contenu" de ce cours de français?

---

---

---

---

---

III. - METHODOLOGIE

Q. 25 Pouvez-vous en vous référant au plan de cours dire en nombre d'heures (sur 45) l'importance relative des méthodologies suivantes utilisées pour le cours de français complètement ou partiellement normatif?

- 1. Tutorat \_\_\_\_\_
- 2. Cours magistral \_\_\_\_\_
- 3. Exposé libre et spontané \_\_\_\_\_
- 4. Atelier ou travail en petites équipes \_\_\_\_\_
- 5. Séminaire ou groupe de discussion \_\_\_\_\_
- 6. Cours autodidactique \_\_\_\_\_
- 7. Exposé multi-media \_\_\_\_\_
- 8. Enseignement micro-gradué \_\_\_\_\_
- 9. Autre (précisez): \_\_\_\_\_

TOTAL 45 heures

Q. 26 Avez-vous des commentaires particuliers à formuler sur les méthodes employées pour l'enseignement de ce cours?

---

---

---

---

---

---

---

---

IV.- EVALUATION DES ETUDIANTS

Q. 27 Quelle est votre politique d'évaluation pour ce cours?

---

---

---

---

---

Q. 28 Quelle importance accordez-vous aux éléments suivants dans votre évaluation? Indiquez-la en pourcentage.

- a) Tests et contrôles objectifs \_\_\_\_\_ %
- b) Rédaction de textes \_\_\_\_\_ %
- c) Travail et progrès de l'étudiant \_\_\_\_\_ %
- d) Autre (précisez): \_\_\_\_\_ %

TOTAL 100 %

Q. 29 Avez-vous des commentaires particuliers à formuler sur la question de l'évaluation de l'étudiant?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

V.- MATERIEL DIDACTIQUE

Q. 30 Avez-vous préparé du matériel didactique spécialement pour ce cours?

- |                            | OUI                   | NON                   |
|----------------------------|-----------------------|-----------------------|
| a) Matériel écrit          | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| b) Matériel audio-visuel   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| c) Autre (précisez): _____ |                       |                       |

Q. 31 Accepteriez-vous de diffuser votre matériel didactique? OUI  NON

Q. 32 Seriez-vous intéressé à participer à un échange de matériel didactique entre les collègues? OUI  NON

Q. 33 Avez-vous des commentaires à formuler au sujet de la préparation du matériel didactique et de la circulation de ce matériel?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

D) POSITIONS PAR RAPPORT A DES OPINIONS SUR LE FRANCAIS NORMATIF

*CETTE PARTIE DU QUESTIONNAIRE S'ADRESSE A TOUS CEUX QUI ONT EU LA RESPONSABILITE DE REpondRE AU NOM DE LEUR COLLEGE A CE QUESTIONNAIRE, MEME A CEUX QUI TRAVAILLENT DANS UN COLLEGE OU IL N'EXISTE AUCUNE FORMULE DESTINEE A AMELIORER LA QUALITE DU FRANCAIS ECRIT.*

Q. 34

Veillez indiquer sur l'échelle de 1 à 5 votre degré d'accord avec les propositions suivantes.

Vous encerclez le chiffre dont la proposition correspond le mieux à votre opinion:

- à l'extrême droite 5: parfaitement d'accord
- à l'extrême gauche 1: pas du tout d'accord
- entre les deux extrémités 3: plus ou moins d'accord

1. Une bonne maîtrise de la langue écrite permet à l'étudiant d'acquérir une bonne formation intellectuelle.	1	2	3	4	5
2. Les problèmes d'orthographe d'usage, d'orthographe grammaticale et de structure de texte ne touchent qu'une portion limitée des étudiants de niveau collégial	1	2	3	4	5
3. Une bonne maîtrise de la langue écrite permet à l'étudiant d'accéder plus facilement aux études universitaires et de les réussir plus aisément.	1	2	3	4	5

- |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|
| 4. Il est trop tard au niveau collégial pour agir de façon efficace sur les problèmes que pose la maîtrise du français écrit.   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 5. Une bonne maîtrise de la langue écrite est une condition sine qua non à l'analyse des textes littéraires.  | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6. L'enseignement du français écrit est la responsabilité des niveaux élémentaire et secondaire et non du niveau collégial, qui ne s'adresse qu'à 30% de la population. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 7. Une bonne connaissance et une pratique convenable de la langue écrite sont un moyen privilégié d'expression personnelle et de communication.                         | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 8. Les conditions de travail au niveau collégial ne permettent pas un enseignement efficace du français écrit normatif.   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 9. Une bonne maîtrise de la langue écrite est un moyen privilégié d'accession aux connaissances et à la culture.  | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 10. Le collège ne peut contrer l'influence de diffuseurs importants comme la famille, les grands media d'information et le milieu socio-économique.                     | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

- |  |   |   |   |   |   |
|--|---|---|---|---|---|
| 11. Une bonne maîtrise de la langue écrite par les étudiants est un des moyens privilégiés de protéger la langue française au Québec.  | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 12. L'enseignement du français normatif privilégie une conception traditionnelle et élitiste de la société.  | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 13. Un bon enseignement de la langue est un des meilleurs moyens de promouvoir le français.  | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 14. L'acquisition de connaissances théoriques sur la langue (règles de grammaire) ne permet pas forcément à l'étudiant du niveau collégial de s'exprimer correctement par écrit.   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 15. Etant donné que le professeur de français n'est pas le seul diffuseur de la langue, un cours de français normatif est inutile s'il n'est pas encadré par une politique d'ensemble du milieu collégial concernant la qualité du français écrit. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 16. Les carences du français écrit hypothèquent les résultats scolaires de plusieurs étudiants.  | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 17. Dans le cadre de la formation générale au collégial, un cours de littérature ou de linguistique est plus important que l'apprentissage d'un code.  | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

Q. 35

Consentiriez-vous à nous accorder une entrevue pour discuter plus en profondeur de votre expérience du cours de français normatif?

OUI  NON

N.B.: N'oubliez pas de joindre au questionnaire tous les documents qui pourraient nous renseigner sur votre expérience d'enseignement du français normatif:

- plan de cours
- bibliographie
- bilan
- liste du matériel didactique
- historique de l'expérience.

RETOURNEZ CE QUESTIONNAIRE ET LES DOCUMENTS REQUIS  
LE OU AVANT LE 20 février 1976 A L'ADRESSE SUIVANTE:

GROUPE RIEFF  
COLLEGE BOIS-DE-BOULOGNE  
10555, av. Bois-de-Boulogne  
Montréal, Qué.  
H4N 1L3